

Acide propanoïque 100%

L-A-T-N

Danger



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 106 072
Nom commercial	: Acide propanoïque 100%
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : C; R34

* Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

* Classe de danger et code de catégorie

• Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)

* Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement

: Danger

• Mention de danger

: H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

• Conseils de prudence

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Généraux

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

- Prévention

: P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P303+P361+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.

- Intervention



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 2

Date : 20 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 19 / 12 / 2007

Acide propanoïque 100%

L-A-T-N

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- Stockage : P405 : Garder sous clef.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
* Acide propionique	: = 100 %	79-09-4	201-176-3	607-089-00-0	----- C: R34 Skin Corr. 1B (H314)

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Prévention : Conserver à l'abri de la chaleur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Moyens d'extinction

- Adéquats

Risques particuliers

Eau, Dioxyde de carbone, Poudre, Mousse.

En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. La chaleur d'un foyer peut provoquer la libération de vapeurs inflammables.

La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone.

Au contact des métaux, libère de l'hydrogène gazeux qui peut former avec l'air des mélanges explosifs.

Protection contre l'incendie

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

Evacuer et restreindre l'accès.

Précautions individuelles

Ne pas respirer les vapeurs. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions pour l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027). Neutraliser les épandages à l'aide d'agents neutralisants tels que la

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

Acide propanoïque 100%**L-A-T-N****6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)**

chaux ou la soude diluée. Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.
- Contrôle de l'exposition** : OEL : 31 mg/m³
CEE : 10 ppm

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Nom chimique** : Acide propanoïque ; Acide propionique ; Acide éthanecarboxylique.
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Désagréable.
- pH** : (100g/L 20°C) : 2,5
- Poids moléculaire** : 74,08
- Point de fusion [°C]** : -21
- T°d'ébullition initiale [°C]** : 141
- Densité** : (20°C): 0,993
- Pression de vapeur [hPa]** : (20°C): 5
- Solubilité dans** : Eau. (20 °C) : soluble
Ethanol. (20 °C) : soluble
Ether. (20 °C) : soluble

Acide propanoïque 100%**L-A-T-N****9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)**

Point d'éclair [°C]	: 50
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 485
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 2,1
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 12
Log P octanol / eau à 20°C	: 0,33

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Contact avec des substances métalliques. Chaleur.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Fer (Fe). Zinc (Zn). Bases fortes.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Propriétés dangereuses	: Dans certaines circonstances, peut attaquer certains métaux, y compris l'aluminium et le zinc, et libérer de l'hydrogène gazeux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses. L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique. Un oedème respiratoire et une hémorragie.
- Cutanée	: Provoque des brûlures. Absorbé par la peau. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- Oculaire	: Très corrosif pour les yeux. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons.
- Autre	: Peut causer des difficultés respiratoires (toux, dyspnée...). Ce produit peut provoquer de l'asthme. Spasmes. Organes cible(s) : Système nerveux central. Foie. Reins. Sang. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 2600
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: 500
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: > 5,4
Irritation de la peau (lapin)	: Brûlures.

Acide propanoïque 100%
L-A-T-N
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

- Irritation des yeux (lapin)** : Brûlures.
- Irritation des membranes muqueuses (lapin)** : Aucune donnée disponible.
- Toxicité chronique** : Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.
- Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information relative aux effets écologiques** : Nocif pour les organismes aquatiques.
Effet nocif par modification du pH.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Toxicité pour les bactéries : Ps. Putida CE50 : 60 mg/L/17h.
Toxicité pour les daphnies : Daphnia Magna CE50 : 22,7 mg/L/48h.
Toxicité pour les poissons : Oncorhynchus mykiss CL50 : 51 mg/L/96h.
Toxicité pour les algues : Desmodesmus Subspicatus CL50 : 46mg/L/72h.
- DThO (gO₂/g)** : 1,51
- DCO** : 1,42
- DBO** : 69-78% de DThO / 5d
- DBO 5 (gO₂/g)** : Aucune donnée disponible.
- Persistante et dégradabilité** : Biodégradation rapide.
- Potentiel de bio-accumulation** : Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.
- Informations sur l'élimination** : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- Biodégradation [%]** : Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Élimination des déchets** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name** : UN3463 PROPIONIC ACID with not less than 90% acid by mass, 8 (3), II
- No ONU** : 3463
- I.D. n° :** : 83
- Transport terrestre**
- ADR/RID** : Class : 8
Group : II



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 2

Date : 20 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 19 / 12 / 2007

Acide propanoïque 100%

L-A-T-N

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : UN 3463 Acide propionique
- Classe : 8 (3)
- Groupe d'emballage : II
- IMDG-Pollution marine : Non.

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 3463 Propionic acid
- IATA - Classe ou division : 8 (3)
- Groupe d'emballage IATA : II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R

: R34 : Provoque des brûlures.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document